décédé à Roubaix, le 23 janvier 1891, à l'âge de un an, son priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et dispensant de assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 25 courant, à 2 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Galvani, 33, près de l'église du Sacré-Cœur.

Les amis et connaissances de la famille LEROUX-JOIRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Camille-Charles-Joseph LEROUX, veuf de Dame Augustine JOIRE, décédé à Tourcoing, le 23 janvier 1891, dans sa 66e année, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le lundi 26 du dit mois, à 3 heures 3/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 27, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à *Tourcoing*. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Delobel, 18. — La Messe de Convoi, sera célébrée le mercredi 28 janvier, à 9 heures 1/2, en ladite église. 50880

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Catherine-Stéphanie-Joseph DERUMAUX, membre des Conférences de St-Vincent-de-Paul et du Tiers-Ordre, veuve de M. Jean-Baptiste DUBAE, décédée à Roubaix, le 24 décembre 1890, dans sa 55e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Paroisse Notre-Dame : mercredi 28 courant, à 8 heures, Obit demandé par les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul; vendredi 30, à 7 heures, Obit demandé par la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Angélique LEROY, veuve de M. Louis CHABOT, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1890, à l'âge de 71 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Baptiste DESMETTRE, époux de Dame Rosalie LEJEUNE, décédé à Croix, le 24 janvier 1890, à l'âge de 71 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Victoire MASQUELIER, veuve de M. Louis PROUVOST, décédée pieusement à Roubaix, le 19 décembre 1890, dans sa 80e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Confrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur fera célébrer un Obit, le jeudi 29 janvier, à 8 heures, en la même église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine DELMOTTE, épouse de M. François D'HALLUIN, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix le lundi 26 janvier 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis VANMIENNE, charron, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1889, dans sa 46e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix le mardi 27 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Joseph HOCHAIX, époux de Dame Louise TILLIER, décédé à Roubaix, le 21 décembre 1890, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % pour toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 26 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0.50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

BOOZ ENDORMI

Booz s'était couché, de fatigue accablé ;
Il avait tout le jour travaillé dans son aire,
Puis avait fait son lit à sa place ordinaire ;
Booz dormait auprès des boisseaux pleins de blé.

Ce vieillard possédait des champs de blés et d'orge ;
Il était, quoique riche, à la justice enclin ;
Il n'avait pas de fange en l'eau de son moulin ;
Il n'avait pas d'enfer dans le feu de sa forge.

Sa barbe était d'argent comme un ruisseau d'avril.
Sa gerbe n'était point avare ni haineuse ;
Quand il voyait passer quelque pauvre glaneuse :
« Laissez tomber exprès des épis », disait-il.

Cet homme marchait pur, loin des sentiers obliques;
Vêtu de probité candide et de lin blanc ;
Et, toujours du côté des pauvres ruisselant,
Ses sacs de grains semblaient des fontaines publiques.

Booz était bon maître et fidèle parent ;
Il était généreux, quoiqu'il fût économe ;
Les femmes regardaient Booz plus qu'un jeune homme,
Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est [grand.

Le vieillard, qui revient vers la source première,
Entre aux jours éternels et sort des jours changeants;
Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens
Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière.

Donc, Booz dans la nuit dormait parmi les siens ;
Près des meules, qu'on eût prises pour des décombres,
Les moissonneurs couchés faisaient des groupes [sombres.
Et ceci se passait dans des temps très anciens.

Les tribus d'Israël avaient pour chef un juge;
La terre, où l'homme errait sous la tente, inquiet
Des empreintes de pieds de géants qu'il voyait,
Était encore mouillée et molle du déluge.

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée ;
Or, la porte du ciel s'étant entre-bâillée
Au-dessus de sa fête, un songe en descendit.

Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu :
Une race y montait comme une longue chaîne ;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu.

Et Booz murmurait avec la voix de l'âme :
« Comment se pourrait-il que de moi ceci vînt ?
Le chiffre de mes ans a passé quatre-vingt,
Et je n'ai pas de fils, et je n'ai plus de femme.

» Voilà longtemps que celle avec qui j'ai dormi,
O Seigneur ! a quitté ma couche pour la vôtre ;
Et nous sommes encor tout mêlés l'un à l'autre,
Elle à demi vivante, et moi mort à demi.

» Une race naîtrait de moi ! Comment le croire ?
Comment se pourrait-il que j'eusse des enfants ?
Quand on est jeune, on a des matins triomphants,
Le jour sort de la nuit comme d'une victoire ;

» Mais, vieux, on tremble ainsi qu'à l'hiver le bouleau;
Je suis veuf, je suis seul, et sur moi le soir tombe,
Et je courbe, ô mon Dieu ! mon âme vers la tombe,
Comme un bœuf ayant soif penche son front vers l'eau. »

Ainsi parlait Booz dans le rêve et l'extase,
Tournant vers Dieu ses yeux par le sommeil noyés :
Le cèdre ne sent pas une rose à sa base,
Et lui ne sentait pas une femme à ses pieds.

Pendant qu'il sommeillait, Ruth, une Moabite,
S'était couchée aux pieds de Booz, le sein nu,
Espérant on ne sait quel rayon inconnu,
Quand viendrait du réveil la lumière subite.

Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait d'elle.
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle ;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle ;
Les anges y volaient sans doute obscurément,
Car on voyait passer dans la nuit par moment,
Quelque chose de bleu qui paraissait une aile.

La respiration de Booz qui dormait
Se mêlait au bruit sourd des ruisseaux sur la mousse.
On était dans le mois où la nature est douce,
Les collines ayant des lis sur leur sommet.

Ruth songeait, et Booz dormait; l'herbe était noire ;
Les grelots des troupeaux palpitaient vaguement :
Une immense bonté tombait du firmament ;
C'était l'heure tranquille où les lions vont boire.

Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth ;
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre ;
Le croissant fin et clair parmi des fleurs de l'ombre
Brillait à l'occident, et Ruth se demandait,

Immobile, ouvrant l'œil à moitié sous ses voiles,
Quel dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.

Victor Hugo.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

25 JANVIER 1870

Mort du duc de Broglie

Le duc Victor de Broglie, père du duc actuel, était le petit fils de celui qui était monté aux côtés du sergent Pascal à l'escalade de Prague dans la nuit du 26 novembre 1741 qui, devenu plus tard maréchal après sa victoire de Bergen sur les Prussiens (1759), avait émigré de France lors de la Révolution pour prendre rang dans l'armée de Condé et était mort en 1804 sans avoir jamais voulu y rentrer; il était le fils de celui qui, député à la Constituante en 1789, puis chef d'état-major à l'armée du Rhin, était mort sur l'échafaud le 27 juin 1794 en faisant le vœu que son enfant restât fidèle à la Révolution, même ingrate et injuste. »

Victor, né le 28 novembre 1785, fut nommé à vingt-quatre ans auditeur au Conseil d'Etat impérial en 1809, envoyé en mission en Espagne en 1811, attaché à l'ambassade de Varsovie en 1813, puis à celle de Vienne, et se trouva par droit de naissance pair de France lors de la Restauration de 1814, à vingt-huit ans. Ses trente ans sonnèrent pendant les débats du procès de Ney, et le premier usage qu'il fit de sa voix délibérative fut en faveur du maréchal.

Il prit d'abord place dans le parti libéral, dont son beau-père d'Argenson petit-neveu d'Argenson-la-Bête, et socialiste de cœur, était l'un des membres les plus avancés, mais il l'abandonna bientôt pour se rallier aux Doctrinaires, desquels il est encore difficile de dire aujourd'hui s'ils n'étaient pas plutôt des théoriciens, chercheurs, et souvent rêveurs, que des politiques prévoyants et de vrais hommes d'Etat. La chute de la Restauration en 1830 le trouva prêt pour arriver au pouvoir; ses relations avec la branche tombée ne le gênaient pas, il s'était toujours tenu loin des deux Rois et des Princes, dont il n'était pas même connu de vue; il fut, dès le 11 août 1830, ministre des l'instructipn publique et des cultes, et président du Conseil d'Etat; trois mois après, il quittait le ministère pour y rentrer le 11 octobre 1832, comme ministre des affaires étrangères ; il n'avait pas toutes les qualités de l'emploi, ne possédait pas l'art de plaire et ne savait pas montrer avec les diplomates assez de facilité et d'abandon ; il se retira en novembre 1834 sur le refus par la Chambre de ratifier un traité qui accordait aux Etats-Unis une indemnité de 25 millions pour navires saisis ou détruits sous l'Empire en exécution du blocus continental ; il y rentra avec la présidence du Conseil, le 16 mars 1835, fit accepter le traité, eut le col de son habit troué par une balle lors de l'attentat Fieschi, défendit les lois de septembre qui en furent la conséquence, et se retira avec tout le Cabinet, le 6 février 1836, refusant de s'associer à une proposition sur la réduction des rentes.

Là finit véritablement sa carrière politique; il reparut un instant, en 1847, comme ambassadeur à Londres, en 1848, comme député à la Constituante, puis à la Législative, et disparut définitivement de la scène publique lors du rétablissement de l'Empire. Il souffrait depuis longtemps de la goutte et d'une affection du cœur; le 25 janvier 1870, en faisant un effort pour monter dans son lit, un violent accès d'étouffement le saisit, et après deux heures d'agonie silencieuse, son âme, depuis longtemps devenue chrétienne, remonta vers Dieu. De son mariage contracté le 15 février 1816, avec la fille de Mme de Staël, et que la mort avait brisé le 22 septembre 1838, étaient nés une fille qui devint la comtesse d'Haussonville, et deux fils dont l'un est aujourd'hui abbé après avoir été lieutenant de vaisseau, l'aîné est académicien.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

L'AFFAIRE WLADIMIROFF

Audience du samedi 24 janvier

L'audition des témoins continue.

Une déposition émouvante, celle de Mme Wladimiroff.

La pauvre femme paraît avoir fait preuve dans toute cette affaire d'une grande tendresse pour son fils en même temps que du désir de lui voir faire un mariage avantageux.

Elle prétend qu'elle n'a jamais considéré l'union projetée entre Mme Dida et son fils comme réunissant toutes les conditions rêvées. Voici la fin de sa déposition :

Dans la soirée du 20, M. Magois et Mme de Wladimiroff ont été en présence pendant trois heures. On se rappelle qu'à cette date Mme Dida et l'accusé étaient partis laissant leur famille dans l'inquiétude.

Le président. — Eh bien, que s'est-il passé ce soir-là ?

Me Gerville-Réache. — Mais il y a un témoin, c'est Clary : qu'on la rappelle.

Clary, rappelée. — Dans cette soirée, pendant trois heures, M. Magois et Mme de Wladimiroff sont restés en présence. Mme de Wladimiroff était très inquiète. Lorsque M. Pierre est revenu, sa mère lui a dit : Eh bien ?

Eh bien, a-t-il répondu, tout est fini. Et la mère et la fille sont sorties ensemble.

A ce moment, M. Pierre croyait le mariage rompu.

Le président. — N'avez-vous pas dit à Mme Magois que votre fils était méchant et violent ? — R. Non.

M. Magois, rappelé : Si, Mme de Wladimiroff me l'a dit.

En présence l'une de l'autre, les deux femmes sont prises d'une telle crise de larmes qu'on est obligé de les séparer. Mme Magois se retire.

Me Gerville-Réache ayant dit en parlant de Mme Wladimiroff : cette femme, l'accusé bondit littéralement et dans un élan de colère et de rage indescriptible, s'écrie :

— Je vous défends d'insulter ma mère; puis des mots entre-coupés de cris de rage s'échappent de sa bouche.

Il vociffère.

Les gendarmes le saisissent, un grand tumulte se produit.

A la suite de cet incident l'audience est suspendue.

Pendant la suspension d'audience, l'accusé a eu une crise de nerfs ; à la reprise, il est d'une pâleur extrême.

M. Gerville-Réache, avocat de la partie civile, fait un véritable réquisitoire contre l'accusé et fait ensuite l'éloge de Mme et Mme Magois et de Mme Dida.

Me Gerville-Réache en terminant, demande aux jurés de ne pas se laisser apitoyer par le jeune âge de l'accusé.

L'audience est levée à 7 h. 40 et renvoyée à dimanche matin.

VARIÉTÉS

SOUVENIRS

C'était un pâle voyou, maigre et petit. Il paraissait avoir seize ans, ses yeux, profondément enfoncés dans leur orbite, pétillaient de malignité, étoiles dans cette figure jaune. Avec une méchanceté de singe, il suivait depuis un moment un pauvre diable d'invalide l'accablant de quolibets, blaguant sa jambe de bois; il souillait de ses propos ce reste héroïque des légendes passées.

Le vieux passait impassible à travers ce déluge de paroles, — à un outrage plus vif, il me sembla voir couler sur sa joue basanée une larme qui se perdit dans sa moustache grise. C'en était trop, je ne pus retenir l'indignation qui grondait en moi. M'avançant vers le gamin, je l'envoyai rouler à dix pas de moi : — Misérable, lui dis-je, tu n'as pas honte d'insulter ce vieux brave, garde au moins le respect de ta patrie.

Il s'était levé me lançant des regards hargneux de loup pris au piège : Oh là là ! des phrases à présent, un drôlet, la patrie, je m'asseois dessus. Je partis écœuré.....

C'était au milieu des horreurs de Paris assiégé ; la France traversait le tourbillon de la défaite qui allait aboutir à la perte des deux provinces. La faim, fantôme effrayant, déployait ses ailes noires sur la ville. Dans les rues les hommes se glissaient silencieusement le long des murs, se dirigeant à la porte de la boulangerie la plus voisine.

Aux alentours des portes établis aux portes de Paris se pressait un groupe d'hommes et enfants implorant le passage pour aller recueillir les quelques grammes de terre occupées à la rapidité des précédents. Parmi eux se trouvait un gamin de dix-sept à dix-huit ans qui criait d'une voix plaintive : Laissez-nous y aller, M'sieu, nous mourrons de faim chez nous. Le sergent alla requérir un supérieur qui donna ordre de laisser passer pourvu que l'on restât à proximité des murs. Un murmure de satisfaction s'éleva du groupe qui s'élança ardemment.

Le gamin en avait profité. Courbé sur la terre il cherchait de tous côtés. Une exclamation de joie sortit de sa bouche, il venait de trouver un des précieux légumes oublié dans un sillon. Il se remit en quête. Peu à peu il s'éloignait sans s'en apercevoir, tout entier à sa recherche. Deux ou trois pommes de terre qu'il trouva successivement lui firent prononcer ces mots : je tiens le filon.

Il arriva toujours furetant jusqu'à une bicoque abandonnée par ses propriétaires. Il se sentit tout à coup saisir par des mains brutales et en un clin d'œil entraîné dans la maison. Autour d'une table sept ou huit bavarois se tenaient assis. De copieuses libations de chnaps les avait mis en gaieté. L'un d'eux qui paraissait être le chef se leva et, s'adressant à deux hommes, donna l'ordre de détacher les liens du prisonnier. Puis dans un français germanique, s'adressant au petit :

— Tu nous espionnais, dit-il.

L'enfant tenait ses yeux baissés et ne répondit pas.

— Enteuds tu, fils de chienne, grogna l'Allemand.

Pas de réponse. Etait-ce la peur qui paralysait sa langue, le prisonnier paraissait être étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Tout à coup une idée passa comme l'éclair dans le cerveau du Teuton. Saisissant un fusil il le mit dans la main du prisonnier, et lui montrant du doigt une sentinelle française qui s'était approchée des avants-gardes — il lui dit — Tue-la et tu seras libre. Sans ça, et il montra du geste les autres fusils.

L'enfant tenait dans ses mains l'arme meurtrière. Un combat intérieur paraissait se livrer dans son âme. Une fugitive rougeur passa sur ses joues; d'une voix précipitée, il cria : Vive la France, et le Bavarois tombe percé de la balle destinée à la sentinelle Française.

Un coup de baïonnette cloua sur le sol le corps du gamin.....

C'était le voyou de l'invalide.

Je l'avais vu partir. Ce fut un des Bavarois qui, fait prisonnier le lendemain, me raconta cet héroïsme. M...

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

La mort du prince Baudouin

Bruxelles, 25 janvier. — Les journalistes belges, réunis hier, ont décidé d'ouvrir une vaste souscription qui serait dédiée à élever un monument au défunt.

Rome, 25 janvier. — A l'occasion de la mort du prince Baudouin, le Cœur portera le deuil quatorze jours.

Rome, 25 janvier. — Au Sénat, M. Alsiéri appelle l'attention de l'assemblée sur le douloureux événement qui vient de frapper cruellement la dynastie belge. M. Crispi approuve les paroles de M. Alsiéri et le Sénat envoie l'expression de ses sentiments de condoléances au roi Léopold.

Paris, 25 janvier. — Le duc d'Aumale assistera aux obsèques du prince Baudouin.

Bruxelles, 25 janvier. — On annonce l'arrivée de plusieurs princes étrangers ; notamment du prince de Galles, du prince Philippe de Saxe Cobourg, héritier du Luxembourg, du prince et de la princesse de Hohenzollern.

Les notabilités françaises de Bruxelles assisteront en corps aux funérailles du prince Baudouin.

L'archevêque de Malines officiera; le corps sera porté à l'église par des officiers; les cordons du poêle seront tenus par les présidents de la Chambre et du Sénat, les ministres des finances, de la justice et de la guerre et par le lieutenant-général de la garde civique.

Tous les corps constitués et les délégations de l'armée et de la garde civique suivront le cortège. Toutes les troupes de la garnison et de la garde civique feront la haie sur le parcours du cortège depuis le palais jusqu'à Laeken.

La première représentation de « Thermidor »

Paris, 25 janvier. — Hier soir, a eu lieu, au *Français*, la première de *Thermidor*, drame en quatre actes, de Victorien Sardou. Cette œuvre appellera d'ardentes discussions. L'auteur n'y dissimule pas, en effet, sa haine profonde des Jacobins et son mépris plus complet pour Robespierre.

La pièce tient tout entière dans les trois principaux personnages : Labussière, l'ancien Jocrisse du théâtre Mareux, et Martial Hugon, commandant d'artillerie en congé à Paris, essaient d'arracher à l'échafaud Fabienne Le Coultenx. Mme Bartet fait Le Coulteux.

Réduite à sa quintessence, la fable de Sardou se développe et se dénoue au milieu des événements qui amènent l'écrasement de Robespierre.

La politique envahit le drame; on craignait que la représentation ne donnât lieu à des manifestations parmi les spectateurs; il n'en a rien été. L'œuvre a obtenu un gros succès.

L'interprétation en est absolument remarquable ; citons notamment M. Coquelin dans le role de Labussière, Marcet, dans le role de Martial Hugon.

Un incident a égayé la soirée. Un coup de pistolet tiré par Marcot a raté, et le personnage visé est tombé; une spectatrice s'est écrié : *C'est de la poudre sans fumée!* (Rires).

Enfin, au moment où M. Coquelin est venu proclamer le nom de l'auteur, un spectateur grincheux s'est écrié : *A l'Ambigu!* Quelques sifflets ont suivi immédiatement, couverts par un tonnerre d'applaudissements.

L'agitation à Naples. — Les ouvriers sans travail

Naples, 25 janvier. — Les ouvriers sans travail ont tenté hier une émeute qui a été durement réprimée par la police.

De nombreuses arrestations ont été opérées. Le préfet a publié une proclamation ordonnant de disperser tous les rassemblements.

L'Allemagne en Afrique

Berlin, 25 janvier. — D'après certains renseignements qui méritent confirmation, le gouvernement allemand, désillusionné sur la valeur des territoires du sud-ouest africain, serait disposé à les céder à l'Angleterre contre certaines compensations qu'on ignore encore.

La navigation sur l'Escaut

Anvers, 25 janvier. — La navigation sur l'Escaut a été officiellement ouverte hier.

Demain, la navigation sera partielle pour tous les navires à vapeur, et après-demain pour les voiliers.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. Thierry. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 25 janv. Au bénéfice de M. Ganely, grand ténor léger de l'Opéra Comique, 1re soirée parisienne — LA GRANDE MARNIERE, drame en 5 actes et 8 tableaux, de M. Georges Ohnet. — LE PROCÈS VAUCRADIEUX, comédie en 3 actes, par MM. Delacour et Hennequin. — Ordre du spectacle : 1. La Grande Marnière ; 2. Le Procès Vaucradieux. — Prix des places ordinaires du dimanche et lundi.

Jeudi 29 janvier, MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tabl.

THEATRE DE ROUBAIX (situe rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. Dimanche 25 janvier 1891. — Spectacle exceptionnel. Pour la première fois à Roubaix. — LE PUITS QUI PARLE, pièce à grand spectacle, opéra-comique, féerie en 3 trois actes et 6 tableaux, de MM. Beaumont et Burani, musique de M. Edmond Audran. — Ire représentation de l'immense succès : L'HOMME AU MASQUE DE FER, drame en 5 actes, de MM. Arnould et Fournier. — Ordre du spectacle : 1. L'Homme au Masque de Fer ; 2. Le Puits qui parle. — Prix des places ordinaire.

Ville de Roubaix. — Le sieur Louis Lemaire, cabaretier, rue de Lille 187, a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la fête Saint-Paul il donnera un Grand Bal soirée. L'orchestre choisi exécutera les morceaux les plus variés.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES A L'UNION DES ACHATS

Les maisons adhérentes s'engagent à ne pas majorer leurs prix ordinaires, leurs prix courants; celles qui manqueraient à cet engagement seraient exclues de l'*Union des Achats*; c'est par l'extension d'affaires que leur apportera la combinaison, par l'accroissement continu de leur clientèle qu'elles récompéreront le sacrifice qu'elles consentent.

AMEUBLEMENTS. — *Roubaix* : **MM. Desquiens**, 86, rue de Colbert ; **Henneboy Bernard**, contour Saint-Martin ; **Jénart**, rues du Tilleul et de Bayal ; **Planck-Soleil**, rue de l'Epeule ; **Jean Vandeputte**, 51, rue Drnot. — *Croix* : **Lejeune-Wangermez**, 197, rue de Lille.

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES. — *Roubaix* : **M. Vlémincks**, 41, rue Pauvrée.

ARMURERIE. *Roubaix* : **M. Lien**, 7, rue du Curé.

BEURRE ET ŒUFS. — *Roubaix* : **Mme Nys**, 2, rue des Arts.

BIJOUTERIE. — *Roubaix* : **MM. Hamel**, 15 rue du Fontenoy ; **Hennebois Duburcq**, 6, contour Saint-Martin ; **Mlles Jossen**, 8, rue Saint-Georges ; **MM. Jean Vandeputte**, 51, rue Drnot ; **Emile Verpoort**, 50, rue Blanchemaille; **E. Verpoort Courmont**, 67, rue du Fontenoy. — *Wattrelos* : **M. César Massin**, rue Pierre Cattesu.

BLANC (ARTICLES DE). — *Roubaix* : **M. Fribourg**. (Au Petit-Paris), 14, Grande-Rue ; **Mlles Josson**, 3, rue du Vieil-Abreuvoir.

BONNETERIE, ROUENNERIE, TOILES. — *Roubaix* : **M. Gheysen**, 38, rue de Bavay. — *Tourcoing* : **M. Cache-Mestach**, 106, rue Clande-Bernard (Blanc-Seau).

BOUCHERIE. — *Roubaix* : **MM. Victor Beyt**, 136 rue Lacroix ; **Pureur**, 104, Grande-Rue ; **H. Rose**, 72, rue de l'Ommelet ; **Tonneau**, rue Molière ; **A. Van Ingelandt**, 130, Grande-Rue. — *Croix* : **Mme veuve Mulliez**, rue de Lille.

(*Nous publierons demain la liste des autres professions.*)

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de l'**Univers Illustré** du 24 janvier est très varié et très curieux. Mentionnons parmi les sujets des principaux dessins : le froid à Paris, les portraits de Léo Delibes et d'Aimé Millet, une soirée chez Mme Aubemon de Nerville, une superbe double page d'art, etc., etc.

Sommaire de la **Mode Illustrée** du 25 janvier 1891. Robe en drap pour dîners. Robe en velours et gaze brodée. Tablier pour petite fille. Dentelle Richelieu. Dentelle au crochet pour lingerie. Chevalet drapé. Epingles ondulenses. Bas pour enfants (tricot). Coussin. Broderie pour vêtements. Sachet à monchoirs. Broderie au passé pour buvard. Galon en tapisserie. Toilettes de mariage. Deux coiffures de mariées. Une installation à Paris en 1890 (suite). Une salle à manger Louis XVI.

Travestissements : La « Pensée » rococo. Costume de chasse. Lons XIII. Bergère, Pierrette (fantaisie). Domino pour dame. Travestissements pour enfants : Bretonne, (toilette de cérémonie). Héligolandaise, fin de siècle, (filette). Troubadour moyen-âge (garçon). Garde-champêtre. Clown.

Supplément littéraire. — Roman : L'héritage de Gledesworth (suite).

Nouvelle : La Chapelle du Pavillon, souvenir d'Alsace.

Sommaire du **Monde Illustré** du 24 janvier 1891, 13 quai Voltaire. — *Texte* : Courrier de Paris, par Pierre Véron ; nos gravures ; chronique des Beaux-Arts, par Olivier Merson ; mondains et mondaines, par Etincelle; lettres sur la photographie par G. Lumer ; le Dragon Vert, nouvelle, par Paul Bonhomme ; chronique musicale par A. Boisard ; bibliographie ; chronique du sport par Archiduc ; échecs, par S. Roseuthal ; récréation ; rébus.

Gravures : L'hiver de 1891 : sur le lac du bois de Boulogne, sur la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont Solférino; dans le Midi : la banquise d'Arcachon; en Russie, les trains en détresse dans la neige ; M. Léo Delibes ; M. Aimé Millet ; les infirmières laïques ; les dernier indiens ; Beaux Arts, le Midi ; le théâtre illustré, Siegfried ; Rouen, le feu au palais de justice : les filles Mauvoisin, par Paul Verret ; échecs, par S. Rosenthal; récréations ; rebus.

AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

SPECIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

et Broderie à la main

à **Remiremont** (Vosges)

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nos assortiments pour **cette saison** sont complètement terminés et que nous avons actuellement en magasin un **immense choix de modèles nouveaux** et des plus variés pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'**articles pour enfants**, tels que :

Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc., etc.

CHOIX MAGNIFIQUE

DE RIDEAUX EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS ET TAIES BRODÉS

Prix exceptionnels

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

La Maison des **Fabriques Parisiennes**, connue depuis de nombreuses années, à pour principe absolu de **vendre entièrement de confiance** les **articles les plus soignés et les mieux assortis** à des conditions de **bon marché exceptionnel.**

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREP

36, rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, Sables & Graviers

VOIES FERRÉES

NIVELLEMENT & TERRASSEMENT

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc. 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORE**, rue des Fabricants, 28.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 24 janvier. — Les affaires sont toujours au calme le plus complet. La tendance générale est toujours bonne, mais la rareté des transactions amène forcément un peu de lourdeur. Mais on est amené à croire qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard la hausse fera de nouveaux progrès.

Le 3 o/o est à 91.50, l'emprunt nouveau par suite de réalisations, est un peu lourd à 93.90.

L'Obligation Tunisienne se maintient bien à 500.

Le Crédit foncier est à 1.277.50. Les obligations foncières et communales présentent une bonne fermeté. Au fur et à mesure que décroît le taux de capitalisation des valeurs en général, l'attrait des valeurs à lots devient plus vif.

La Banque d'escompte de Paris se négocie entre 560 et 565 prête à suivre le mouvement en hausse qui se prépare.

La Banque de Paris est à 837.50. On sait que cette société est au nombre de celles qui ont développé l'année dernière la plus fructueuse activité.

Le Crédit Lyonnais est à 835. On sait qu'il a réalisé en une semaine sans rien changer à l'allure de ses affaires; l'énorme capital de 300 millions qui a versé pour la souscription à l'emprunt. La Société générale comme nous l'avions prévu a dépassé le pair. C'est une première étape.

Le Crédit Mobilier revient à de meilleurs cours avec raison.

Nous avons annoncé la conversion et le remboursement de l'emprunt russe 4 1/2 de 1875. Voici les conditions de cette opération. Les titres de l'emprunt 4 1/2 dont les détenteurs demanderont la conversion en nouveaux titres 4 o/o seront reçus au prix de 2518.55 par obligation de 2520 fr. de capital nominal.

En échange, il sera remis aux porteurs 5 obligations de 500 4 o/o au cours de 455.75 plus une soulte en espèces de 119 6).

Cette fois encore l'opération sera profitable au budget.

Il n'y a sur une souscription en espèce à la création du 4 0/0 consolidé 3e série est exclusivement affectée à la conversion du 4 1/2 1875 jusqu'à due concurrence du capital nominal demandé. Les demandes de conversion doivent être présentées chez MM. de Rothschild frères, à Paris avant le 29 janvier.

Les obligations des chemins de fer économiques continuent leur marche en avant.

Les fonds étrangers sont un peu hésitants.

En banque, l'Algérie se maintient avec un courant d'affaires suivi et une bonne tendance.

Le Laurium Grec continue à faire preuve de fermeté.

Les obligations de première hypothèque de Porto-Rico se négocient entre 270 et 275 coupon détaché. Les travaux sont poussés activité sur la ligne.

L'obligation Linares à Almeria est très ferme à 2 750. Les obligations jouissent d'une priorité d'hypothèque qui donne toute sécurité aux porteurs.

L'action mines d'or de Saint-Antoine clôture à 55 fr., mais avec la certitude d'un dividende de 10 fr. C'est le cours de 100 fr. qui est l'objectif des acheteurs.

Les Chemins Portugais sont bien tenus malgré les nouvelles contradictoires que l'on cherche à rendre défavorables à la compagnie des chemins de fer Portugais. La convention avec le grand contrat espagnol a pour but de diminuer les charges résultant de son exploitation.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous sommes à leur disposition pour leur donner gratuitement des renseignements sur toutes les valeurs. Nous sommes également à leur